

Cette année encore, l'équipe d'Ecofest sera présente afin d'évaluer l'éco responsabilité de l'événement et obtenir la labellisation Ecofest.

Pour sensibiliser les participants et adopter une démarche éco-responsable de développement durable dans un esprit sportif et fair-play, les coureurs sont tenus de respecter les engagements suivants.

## 1. Respect du milieu naturel

Je m'engage à respecter le milieu naturel et les villages traversés au cours des événements du RAID Grenoble INP - UGA en ayant conscience que ce sont des espaces partagés.

Je m'engage de même à rester dans les zones de course délimitées par la signalisation.

## 2. Gestion des déchets

Je m'engage à jeter mes déchets uniquement dans les bacs et poubelles prévus à cet effet, en prenant soin de les trier et en limitant le gaspillage.

Je m'engage à ne jeter aucun déchet dans le milieu naturel.

Si je suis fumeur, je m'engage à utiliser les cendriers à disposition.

## 3. Transports alternatifs

Je m'engage à privilégier le covoiturage, le train et les transports publics pour me rendre aux lieux de rendez-vous de la course (*Pour le prologue : tram C, arrêt Seyssinet-Pariset Hôtel de Ville, ou tram A, arrêt Louis Maisonnat*)

## 4. Comportement sportif

Je m'engage à adopter un esprit d'équipe et un comportement fair-play et responsable.

Je m'engage à n'absorber aucune substance interdite susceptible de modifier artificiellement ma capacité physique ou mentale durant l'épreuve.

Je fais attention à ma consommation d'alcool sur l'aire d'arrivée.

## 5. Cohésion sociale et solidarité

Je respecte les autres participants, les bénévoles de l'organisation et d'une manière générale toutes les personnes croisées durant l'épreuve.

Si je suis témoin d'une VSS (Violences Sexistes et Sexuelles), je signale immédiatement l'incident à un membre de l'organisation.

Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable. J'agis en connaissance de cause.

**Le comité d'organisation se réserve le droit de sanctionner par un retrait de points, voire de disqualifier les coureurs qui ne respectent pas cette charte.**